L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR DE COUCY-LE-CHÂTEAU (AISNE). ESSAI D'INTERPRÉTATION ET DE DATATION

Elizabeth BAIL-DHÉ *

Située à l'extrémité sud-est du plateau, l'église Saint-Sauveur de Coucy-le-Château, dans l'Aisne (fig. 1), était à l'origine une succursale de l'abbaye de Nogent-sous-Coucy ainsi que l'attestent plusieurs documents (Longnon vers 1908). Ce n'est qu'au début du XIIIe siècle qu'elle reçoit le titre de paroissiale, une fois réglé le conflit qui l'opposait à son décimateur.

Si le château a fait l'objet de nombreux écrits et de recherches, l'église paroissiale Saint-Sauveur n'a été que succinctement évoquée, sans même bénéficier d'aucune étude approfondie.

Gravement endommagé lors des bombardements de la Première Guerre mondiale (fig. 2), l'édifice a été en majeure partie reconstruit et, progressivement relevé de ses ruines, il a presque retrouvé son aspect antérieur.

Après les destructions de 1917, il ne subsistait que les murs du chœur jusqu'au niveau des sablières de l'ancienne charpente ; ailleurs, les structures furent arasées et toutes les voûtes détruites. La nef et les collatéraux subirent les dégâts les plus importants. Grâce à des documents écrits et photographiques antérieurs à 1914, et aux vestiges encore en place, les architectes restituèrent, aussi fidèlement que possible, les différents styles architecturaux de l'église.

Cette remise en état « à l'identique » et la conservation de quelques parties originelles permettent de préciser la chronologie de l'édifice et de proposer des datations. Malheureusement, la disparition des archives de Coucy, en 1917, nous prive des données issues des textes.

Fig. 1 - Vue aérienne de Coucy-le-Château (*photo, Fonds de l'AMVCC foc 965e*)

Fig. 2 - Ruines de l'église paroissiale après la Première Guerre mondiale (*carte postale. Fonds privé de l'AMVCC*)

LES SOURCES CONSERVÉES

Aucun titre de fondation n'est parvenu jusqu'à nous et les éléments historiques se rapportant à l'église au Moyen Âge sont restreints. Les circonstances de la construction de l'édifice nous échappent. La plus ancienne mention concernant Saint-Sauveur serait celle de 1212 (1). L'église est de nouveau citée en 1225-1226, dans l'histoire de l'abbaye de Nogent-sous-Coucy (de Lepinois 1830, p. 121), où il est notifié que l'église Saint-Sauveur est déclarée soumise à celle de Nogent-sous-Coucy. Ceci est rappelé dans les *Pouillés de la Province ecclésiastique de Reims* (Longnon vers 1908), en 1362, où il est précisé que l'église Saint-Sauveur de Coucy-le-Château est à la présentation de l'abbé de Nogent-sous-Coucy.

* Doctorante en histoire de l'art médiéval,
Université Lille III - Charles de Gaulle
elizabeth.baildhe@wanadoo.fr

(1) - La Bulle du pape Célestin III, de 1193, confirme toutes les possessions de l'abbaye de Nogent et précise les interdictions, en particulier celle d'édifier de nouveaux oratoire, chapelle ou église et de faire un cimetière lié à ces chapelles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du *castrum* de Coucy, et d'y ériger des cloches : *(…nullus oratorium, capellam vel ecclesiam de novo aedificare am cimiterium facere vel in capellis castri Cociacen. tam intus quam extra campanas erigere …,)* copie de l'acte dans la chronique de Nogent *ADA* H 325, charte XL, p. 438.
Ce texte constitue l'épisode final de la lutte entre l'abbaye de Nogent et les habitants de Coucy pour la création et le contrôle de l'église paroissiale.

Il faudra cependant attendre le XVIe siècle avant qu'elle ne soit de nouveau citée (2). À partir du XVIIe siècle, les sources sont plus prolifiques. Elles sont constituées principalement de comptes de fabrique (3) et de procès-verbaux qui font parfois état, sans les détailler, de travaux effectués dans l'édifice (4). Le fonds Amédée Piette (5) et le fonds Joachim Malezieux (6) contiennent des gravures et des dessins de l'église dont la valeur archéologique reste sujette à caution. Dom Duplessis (1728) et Peeter Johan (7) ont également pris quelques libertés dans les représentations de la ville, sur lesquelles figure l'église (fig. 3). Les divers dessins et gravures de la façade occidentale semblent, en revanche, plus fiables (fig. 4), que ce soit le dessin d'André Durand (8), celui d'Émile Boeswillwald (9), ou celui tiré de l'ouvrage du chevalier de Lepinois (1846).

Les études préalables établies par les architectes des Monuments Historiques en charge de la restauration sont beaucoup plus crédibles. Les plans, coupes et relevés extrêmement détaillés qui ont été dressés (10), permettent de certifier la présence des éléments anciens réemployés lors de la reconstruction (11).

(2) - *ADA* 4 février 1757 : Déclaration des biens et revenus de Saint-Sauveur de Coucy-le-Château succursale et le prieuré Saint-Rémy réuni et incorporé à ladite cure par arrêt de la cour : 120 » perçues pour l'acquit des fondations par la fabrique chaque année pour laquelle somme le curé et obligé de chanter et dire pour chacun 55 messes hautes, 86 basses, 26 saluts… 120 » perçues casuel de la cure.

(3) - *ADA* cote 41 J 5 (1727-1809) et G 1337

(4) - *ADA*. Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, série E supplément : cote GG1 (1675) ; GG 12 (1781-1790) ; GG14 (1730-1784) ; BB1 (1635-1676) ; BB2 (1676-1726) ; G403 (1726-1728) ; G404 et G405.

(5) - *ADA* : cote 8 Fi, fonds Amédée Piette, 1772 – dessins de la façade occidentale de l'église et des fonts baptismaux.

Fig. 3 - Vue générale de la ville de Coucy (*reproduction d'une estampe de Peeter Johan, retouchée par Ovide Reynard ; fonds de l'AMVCC*)

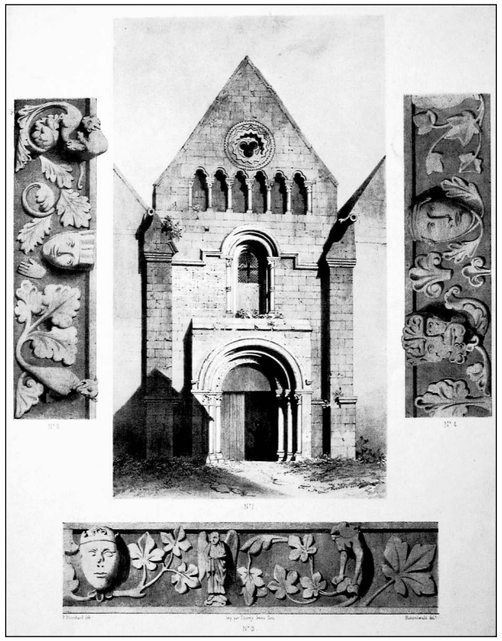

Fig. 4 - Façade de l'église par Boeswillwald (*fonds de l'AMVCC*)

L'HISTORIOGRAPHIE

À la fin du XIXe et au début du XXe siècle plusieurs historiens évoquent l'église Saint-Sauveur et attribuent l'édification initiale au XIIe siècle. En 1877, Édouard Fleury (Fleury 1877-1882) situe le début de la construction de l'église aux premières années du XIIe siècle, sans autre précision. Le chevalier de Lepinois (1830, p. 84), la rajeunit et attribue la campagne originelle à Enguerrand II, dans la première moitié du XIIe siècle.

(6) - ADA : cote 7 Fi, fonds Joachim Malezieux, 1886 – dessins des fonts baptismaux et détails du portail occidental de l'église.

(7) - Estampe de Peeter Johan, 1861, reproduite sur une carte postale.

(8) - Dessin de la façade occidentale de l'église de Coucy (*archives de l'AMVCC*).

(9) - Archives de l'*AMVCC*.

(10) - Il s'agit de divers plans dressés par les architectes en chef des Monuments Historiques, Émile Brunet, en 1919, Maurice Berry en 1953 d'après le relevé d'Eugène Bruneau (1880) et surtout des travaux de restaurations effectués par Jean Trouvelot (Médiathèque du Patrimoine, Paris).

(11) - Médiathèque du Patrimoine : cotes 1996/025/0018 ; 1998/009/2015 ; 1998/009/1009 ; 1998/0010/0026 ; 1998/0034/0025 ; 0081/002/0053 ; 0082/002/1009 ; 0082/002/2015 ;

Maximilien Melleville et Jules Moreau confèrent ce privilège à Raoul Ier (seigneur de Coucy de 1148 à 1191) situant ainsi le premier bâtiment dans la seconde moitié du siècle, datation retenue par Lefèvre Pontalis (1909, p. 39). En 1889, Jules Caron dans sa *Notice historique sur le château de Coucy* (Caron 1889 p. 20) note que le portail de l'église est « un spécimen de l'époque de transition du plein cintre à l'ogive », une époque correspondant généralement au milieu du XIIe siècle.

Dans son *Manuel d'architecture religieuse*, Camille Enlart (1902, t. 1, p. 417) spécifie simplement que la façade est romane et qu'elle date du XIIe siècle, mais il n'est pas plus explicite. Le chanoine Dufour qui consacre, en 1910, une dizaine de pages à l'église Saint-Sauveur (Dufour 1910), affirme que le portail est roman et qu'il date du XIIe siècle. Si tous ces auteurs s'accordent à dire que la façade occidentale est la partie la plus ancienne de l'édifice, les opinions diffèrent quant à la datation exacte. Depuis la parution de ces ouvrages, aucune étude n'a été entreprise.

Devant cette insuffisance de sources écrites, c'est par l'analyse architecturale et stylistique des différents éléments architecturaux, et la comparaison avec des formes contemporaines dont la datation n'est plus remise en cause, qu'ont été définies les différentes phases de la chronologie du bâtiment.

ANALYSE ARCHITECTURALE

En plan, (fig. 5) l'église comporte une nef de deux travées doubles, bordée, de chaque côté, par un collatéral. Elle est prolongée par un transept non saillant, qui vient s'appuyer sur le transept antérieur sur lequel se greffe le sanctuaire doté d'une travée droite et d'une abside polygonale à cinq pans. Une sacristie moderne est accolée dans le prolongement du bras sud du transept.

LA FAÇADE OCCIDENTALE

La première campagne de construction

La façade occidentale (fig. 6) conserve le seul témoin de la première campagne de construction dans le mur pignon central, dont l'ordonnance primitive a été largement remaniée au XVIe siècle. Le premier niveau est occupé en son centre par un porche en légère saillie abritant l'accès principal à la nef. Le tympan, aujourd'hui monolithe (12),

(12) - Ce n'est qu'en 1891 que le tympan a été décoré d'une scène représentant le Christ montrant l'Hostie flanqué, de chaque côté d'un ange thuriféraire. Selon le chanoine Dufour (Dufour 1910, p. 84) le tympan était autrefois dénué de toute ornementation.

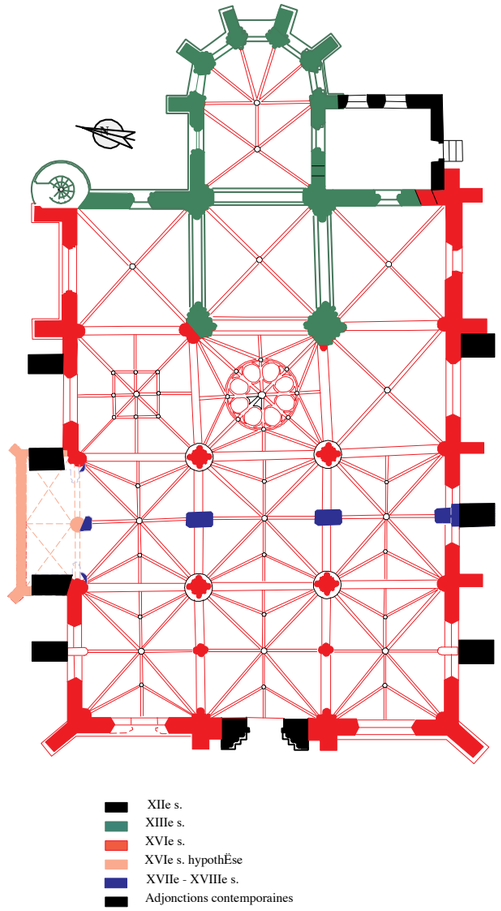

Fig. 5 - Saint-Sauveur de Coucy-le-Château (Aisne) ; reconstitution de l'état antérieur à 1917 (*E. Bail-Dhé, d'après Trouvelot - sans échelle*)

Fig. 6 - Saint-Sauveur de Coucy ; façade occidentale (*photo E. Bail-Dhé*).

est encadré par trois voussures en plein cintre surmontées d'une archivolte ornée de feuillages. Avant 1891, le tympan était lisse et les restaurateurs d'après-guerre ont préféré le laisser nu.

Les trois voussures reposent sur des colonnettes en délit, logées dans les ébrasements, et dont l'emploi, comme le souligne Dany Sandron (2001, p. 81), est propre aux portails à décor aniconique. Cette caractéristique se retrouve au portail du bras nord de la cathédrale de Laon (Aisne) et dans celui du bras sud de l'église de Marles (Aisne). Le plus souvent, remarque Dany Sandron (2001, p. 422, « les colonnettes en délit sont isolées les une des autres sur les ébrasements appareillés » une remarque qui s'applique ici mais également aux portails de l'église Saint-Jean-Baptiste de Vorges, dans l'Aisne (fin XIIe – début XIIIe siècle) et à Notre-Dame de Vailly, dans l'Aube (vers 1180).

Ces colonnettes (fig. 7) sont surmontées de chapiteaux terminés par des tailloirs dont le profil, un bandeau souligné d'un filet et séparé d'un tore par un cavet, est fréquent au milieu du XIIe siècle. Il est à rapprocher de ceux qui surmontent les colonnettes des chapelles rayonnantes du chœur de la cathédrale de Noyon (Oise), dont la datation est attribuée, par Charles Seymour, aux années 1150 (Seymour 1975). Il est semblable à ceux qui terminent les colonnes jumelées du déambulatoire de la cathédrale de Sens (Yonne), ainsi que les supports des chapelles rayonnantes de l'abbatiale de Saint-Germer-de-Fly (Oise), édifices contemporains. C'est un profil employé par les maîtres d'œuvre d'édifices plus petits, une dizaine d'années plus tard, à la croisée du transept de Courmelles au sud de Soissons, (Aisne) vers 1150/1160, dans l'ancienne église de Valchrétien, dans l'Aisne (vers 1160), ainsi qu'à la croisée du transept de l'église d'Oulchy-le-Château en 1175. De toute évidence, ces tailloirs reflètent le style en vigueur dans le troisième quart du XIIe siècle tant dans les grands édifices que dans les petites églises.

L'étude du décor des chapiteaux est un facteur non négligeable pour établir une chronologie. Il faut cependant noter que les restaurateurs d'après-guerre n'ont pas, ici, repris scrupuleusement le décor précédent. On dispose, heureusement, dans la collection Martin-Sabon de clichés de l'église antérieurs aux bombardements de 1917.

Sur la photo représentant le portail principal (13) ainsi que sur celle détaillant l'ébrasement sud de ce

(13) - Cliché de Félix Martin-Sabon (Médiathèque du Patrimoine, cote 049387 ref 4808 CMN MH).

(14) - Cliché de Félix Martin-Sabon (Médiathèque du Patrimoine, cote 0493388 ref. PA00115618).

Fig. 7 - Colonnettes surmontées de chapiteaux coiffés par des tailloirs, à l'angle sud du portail central de la façade occidentale (*cliché MH. Photo prise avant 1897 par F. Martin-Sabon*).

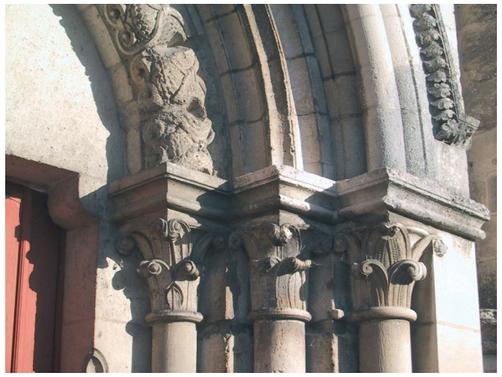

Fig. 8 - Colonnettes surmontées de chapiteaux coiffés par des tailloirs, à l'angle sud du portail central de la façade occidentale (*photo E. Bail-Dhé*).

portail (14), on remarque que les anciens chapiteaux diffèrent (fig. 7) de ceux que nous voyons aujourd'hui (fig. 8). Ceci est très net sur la photographie représentant le chapiteau intérieur de l'ébrasement sud. Ce dernier comportait deux rangées de feuilles d'acanthe qui sont encore proches des solutions corinthiennes, et montre une flore dure et compacte, à épaisse nervure centrale. Ce décor est à rapprocher de certains chapiteaux de la seconde moitié du XIIe siècle, notamment ceux qui surmontent la colonne du rond-point dans le chœur de Saint-Germain-des-Prés, à Paris (Plagnieux 2000, p. 60). C'est aussi le style utilisé dans le chœur

de la cathédrale de Laon dans le troisième quart du XIIe siècle (Clark 1983, p. 28) et qui était courant dans le Nord de la France pendant les années 1160.

Les autres chapiteaux portent un décor différent : deux rangées de feuilles larges aux nervures saillantes se recourbant en crochets, (ornées de perles pour celui de l'extérieur). Cette ornementation se rencontre souvent dans la seconde moitié du XIIe siècle. Elle rappelle les chapiteaux du croisillon sud de la cathédrale de Soissons (Sandron 2001, p. 75) ; les autres font référence aux parties de la cathédrale de Laon édifiées durant la première (1155/1160 – 1170/1175) et deuxième campagne, (1170/1175) c'est-à-dire pendant le troisième quart du XIIe siècle (15).

Autre élément important de ce portail, les bases reposent sur des plinthes quadrangulaires par l'intermédiaire de griffes, et sont constituées d'un tore inférieur relativement élevé, d'une scotie largement ouverte et d'un tore supérieur renflé. Bien que restaurées et, pour certaines, refaites au XXe siècle, elles paraissent, d'après les photos des Monuments Historiques, reprendre exactement le style antérieur.

Ce type de base se retrouve dans un grand nombre de constructions érigées de 1170 à 1190 en Île-de-France, dans le Laonnais et le Soissonnais, notamment dans les parties orientales de la cathédrale de Laon et les travées proches du transept, dans celles de la cathédrale de Noyon et au bras sud de la cathédrale de Soissons, ainsi que dans la nef de Notre-Dame de Paris pour ne citer que les exemples les plus connus.

Placée dans l'axe, la baie en plein cintre qui anime la partie médiane est encadrée de colonnettes en délit (16) formées de deux segments reliés entre eux par une bague (17). L'emploi de ces bagues ne constitue pas une innovation, mais s'inscrit parfaitement dans le contexte régional ; c'est un élément qui a été employé dans de nombreux édifices de la région (Timbert 2005, à paraître). Ces frêles supports se terminent par de petits chapiteaux. Celui situé au sud est orné de feuilles d'acanthes (fig. 9) et sur son symétrique septentrional, un petit personnage, (fig. 10) déploie ses ailes sur toute

(15) - Clark William W (1983, p. 28) date la première campagne de 1155-1160 à 1170-1175 et la seconde vers 1170-1175.

(16) - Cette forme architectonique, très en vogue aux XIIe et XIIIe siècles, provient du répertoire ornemental roman mais ce sont les architectes gothiques qui ont été les premiers à les mettre en valeur.

(17) - Celle de gauche a vraisemblablement été moulée sur celle de droite qui semble d'origine.

Fig. 9 - Chapiteau orné de feuilles d'acanthes du côté sud de la baie sur la façade occidentale (*photo E. Bail-Dhé*).

Fig. 10 - Chapiteau orné d'un personnage ailé du côté nord de la baie sur la façade occidentale (*photo E. Bail-Dhé*).

Fig. 11 - Église de Bury(Oise) ; chapiteaux dans la nef (*photo E. Bail-Dhé*).

la corbeille. Cette figure se voit sur l'un des chapiteaux du chœur de la cathédrale de Senlis (Vermand 1987, p. 42), à la tribune du porche de Saint-Leu-d'Esserent, dans la nef de l'église de Bury (fig. 11) – ces 3 localités dans l'Oise – et dans l'une des chapelles du déambulatoire de l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris.

Vraisemblablement issus du répertoire roman, ces chapiteaux semblent être les éléments les plus anciens de l'édifice. Bien que cette partie de la façade se soit écroulée lors des bombardements en 1917, leur présence est attestée par les photos prises avant la guerre. Il s'agit donc bien de vestiges antérieurs réemployés lors de la reconstruction. Il faut souligner que le chapiteau nord est désormais flanqué d'un bloc sur lequel court l'astragale, un détail qui n'apparaît nulle part sur les clichés anciens. Ceci soulève plusieurs questions :
– Est-ce également un élément du premier édifice ?
– Où se trouvait ce bloc adjacent avant la reconstruction ?
– Comment a-t-on retrouvé cette assise qui semble indéniablement associée au petit personnage, alors qu'elle ne figure sur aucune représentation antérieure à la reconstruction ?

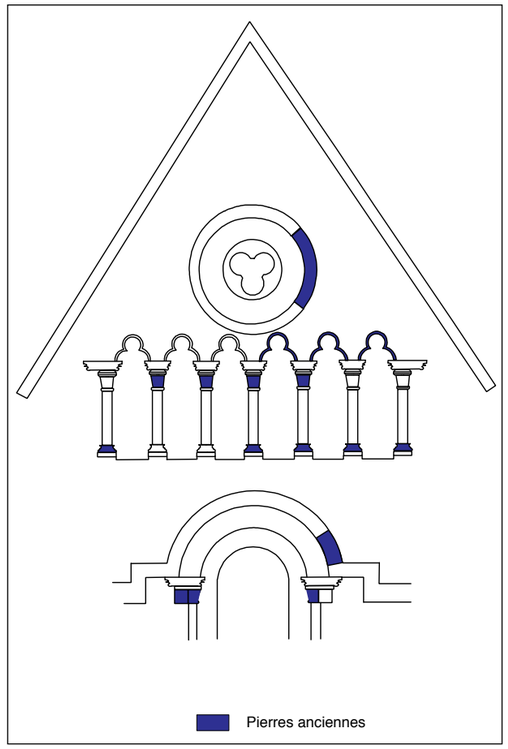

Fig. 12 - Saint-Sauveur de Coucy-le-Château ; schéma de façade, état actuel ; éléments sculptés anciens conservés (*E. Bail-Dhé, d'après les relevés de J. Trouvelot et A. Brunet*)

Aucune des archives consultées ne semble répondre à ces questions, si ce n'est une lettre que le curé de Saint-Sauveur, E. Payard, adresse le 28 juin 1929 (18) à l'architecte en chef des Monuments Historiques, Jean Trouvelot, pour lui signaler la présence de pierres sculptées mises de côté dans le jardin du presbytère. D'après le relevé pierre à pierre de la façade occidentale exécuté par cet architecte dans son étude préparatoire pour les travaux de restauration, ces deux petits chapiteaux figurent comme des « pierres d'ancien état » et proviennent donc du premier édifice.

Bien qu'entièrement reconstruites, les arcatures aveugles qui surmontent la fenêtre et occupent la partie basse du troisième niveau, ont été assez fidèlement restituées (fig. 12). L'ensemble de ces arcatures reprend d'ailleurs les caractéristiques de celles qui animent le troisième niveau du chœur de la cathédrale de Noyon, édifié dans la seconde moitié du XIIe siècle. Les têtes de lancettes trilobées, composées d'un tore logé dans une gorge, retombent sur des colonnettes en délit par l'intermédiaire de tailloirs quadrangulaires. Les mémoires et les dessins d'architecte très précis établis pour la restauration de l'édifice (19), montrent, par contre, que ces tailloirs du XXe siècle ne reflètent pas les données d'origine. En effet, les restaurateurs ont préféré utiliser le modèle employé pour ceux qui surmontent les colonnettes du portail.

Présentant chacun une décoration différente, les chapiteaux sont, en majorité, issus de l'édifice antérieur, ce qu'il est aisé de constater en consultant les archives photographiques (20).

Les feuilles stylisées qui ornent les corbeilles offrent une certaine variété. Caractéristiques de la première flore gothique, les feuilles sont élargies ou allongées et la nervure médiane est parfois soulignée d'une rangée de perles. Cette décoration n'est pas propre à Saint-Sauveur en ce sens qu'elle se retrouve dans de nombreux édifices contemporains, tant dans la région que dans les diocèses voisins de Beauvais ou de Soissons.

Ces petits chapiteaux dénotent une facture stylistique propre au milieu du XIIe siècle et sont comparables à ceux des deux premières chapelles nord du chœur de la cathédrale de Noyon que

(18) - Médiathèque du Patrimoine cote 1998/0034/0025 document 216.

(19) - Médiathèque du Patrimoine cote 1981/0002/0120 - 0122.

(20) - Il s'agit principalement de clichés appartenant au fonds de Félix Martin-Sabon et qui se trouvent dans les archives de la Médiathèque de Patrimoine à Paris.

Charles Seymour date du milieu du XIIe siècle. Ils rappellent également ceux des tribunes du chœur de la cathédrale de Senlis. Ces feuilles plates si caractéristiques de la première feuille gothique ont été déclinées différemment sur chacun de ces petits chapiteaux, et sont une filiation directe du répertoire roman. Le sculpteur a su habilement harmoniser, entre les feuilles d'eau plates refendues, les feuilles aux nervures perlées, les feuilles dentelées.

Mais un détail plus important permet d'affiner la chronologie, il s'agit du chapiteau surmonté d'un abaque échancré, (fig. 13) un élément dont la disparition est connue (Bony 1936, p. 170). Si ce type d'abaque règne encore à l'étage inférieur et dans les tribunes du chœur de Notre-Dame de Paris vers 1170/1175 il n'est plus employé aux chapiteaux supérieurs de ce chœur montés après 1175. La confirmation de cette date de disparition est d'ailleurs fournie par un édifice dont la chronologie est très précise : le chœur de la cathédrale de Canterbury (Grande-Bretagne) reconstruit à partir de 1175 par Guillaume de Sens. Il est admis désormais que ce style d'abaque disparaît totalement après 1175-1180.

Bien axé et tangent aux têtes de lancettes médianes, un oculus éclaire le fronton triangulaire. Sa partie centrale est ornée d'un trilobe dont la tête est dirigée vers le bas.

L'examen et la comparaison des différents profils, de la sculpture, ainsi que les diverses structures de

Fig. 13 - Arcature aveugle sur la façade occidentale supportée par un chapiteau à abaque échancré (*cliché M.H*).

cette façade dénotent des caractéristiques propres au milieu du XIIe siècle et sembleraient confirmer que l'église initiale de Saint-Sauveur a été édifiée entre les années 1150 et 1175. La façade demeure, partiellement, le vestige le plus ancien de l'édifice.

LES PARTIES ORIENTALES

la seconde campagne de construction

L'église Saint-Sauveur, écrivait Lefèvre Pontalis en 1913, a été presque entièrement reconstruite au XIIIe siècle, mais le chœur et le transept (21) en sont désormais les seuls témoins. Il est impossible de se prononcer sur la forme du chevet précédent. Non seulement il n'existe plus de sources écrites, mais la nouvelle structure a oblitéré toute trace d'éléments antérieurs. Les raisons qui motivèrent la construction de cette partie de l'édifice demeurent donc inconnues. Cependant, l'édification d'un nouveau chœur, au goût du jour, pouvait se justifier au début du XIIIe siècle lorsqu'elle a été affectée au service paroissial.

En comparant la carte postale du chœur en ruine (fig. 14) avec une photographie récente, on constate que le sanctuaire n'a pas été complètement détruit par le dynamitage de la Première Guerre mondiale, ce qui a permis une meilleure compréhension des diverses structures.

Les parties orientales ne sont pas très vastes au regard du reste de l'édifice et comportent un transept sur lequel se greffe le chœur. (fig. 15)

Le chœur

Constitué d'une travée droite prolongée par une abside polygonale à 5 pans, le chœur présente des structures simples, avec un décor sobre et ne s'élève que sur un seul niveau. Au-dessus d'un soubassement de mur plein, occupant presque la moitié de la hauteur totale, une baie à ébrasements chanfreinés éclaire chacun des pans de l'abside, inondant de lumière l'emplacement sacré de l'autel. Ces ouvertures, terminées par une allège prononcée, occupent tout l'espace laissé libre entre les supports. C'est un bel exemple des sobres absides vitrées du début du XIIIe siècle, l'analyse des divers éléments qui la composent devraient permettre d'étayer cette datation.

Les baies

Constituées d'une simple lancette en arc brisé, les fenêtres sont flanquées de colonnettes, à l'intérieur comme à l'extérieur ; celles-ci reçoivent

(21) - Le transept a subi d'importantes transformations lors de la campagne du XVIe siècle qui ont profondément altéré les masses.

Fig. 14 - L'église de Coucy à l'issue de la guerre (*carte postale, ADA 18 F*)

le tore d'encadrement par l'intermédiaire de petits chapiteaux soulignant ainsi les têtes de lancettes.

À l'extérieur, l'accent est mis sur la baie axiale (fig. 16) qui présente un double ébrasement chanfreiné, et qui est la seule ouverture coiffée d'une archivolte torique amortie par des masques. À l'origine, les ouvertures étaient vraisemblablement toutes flanquées de colonnettes constituées de deux tronçons en délit reliés par une bague, à l'instar de l'ouverture de la façade occidentale. Ailleurs, les colonnettes ont disparu mais les chapiteaux, les bases et les bagues sont parfois encore en place. Des vestiges de bagues sont notamment encore visibles de chaque côté de l'ouverture du pan sud-est.

Le style de la baie, malgré l'absence de colonnettes, est comparable à celui de la chapelle de la maladrerie Saint-Lazare de Laon dont la construction date des années 1170 (Sandron 2001, p. 178), ainsi que celles qui éclairent le transept de la cathédrale de Laon, érigée lors de la troisième campagne, aux environs de 1180-1185 (Clark 1983, p. 54). Il est un fait que la propagation des modes nouvelles n'était pas instantanée, et pour bien des édifices mineurs, et l'église Saint-Sauveur en est un au regard des cathédrales, il fallait compter avec de notables retards de transmission. Ceci explique

Fig. 15 - État actuel du chœur vu depuis la nef (*photo E. Bail-Dhé*)

que dans cet édifice le maître d'œuvre a utilisé des éléments qui n'étaient déjà plus tout à fait novateurs au début du XIIIe siècle.

Les supports

Dès l'origine, les colonnes montant de fond animaient la plastique murale en accompagnant le système des retombées des voûtes qui ont été refaites postérieurement (22). Désormais, il ne demeure que celles qui encadrent la baie axiale,

(22) - Les seuls supports d'origine sont ceux qui encadrent la baie axiale ; les autres ont été remplacées par des consoles vraisemblablement au moment de la reconstruction des voûtes au XVIe siècle.

Fig. 16 - L'abside vue depuis l'est (*photo E. Bail-Dhé*)

les autres ayant fait place à des consoles lors de la reconstruction des voûtes au XVIe siècle. Il est évident que la disparition de ces supports nuit à l'élan de verticalité recherché par le maître d'œuvre.

Les tronçons de délit des colonnes sont maintenus entre eux par une agrafe en fer fichée dans le mur et non par des bagues comme à l'extérieur. Les colonnes médianes sont surmontées d'un tailloir de plan quadrangulaire constitué d'un bandeau séparé d'une doucine par un filet. Par contre, les tailloirs qui surmontent les colonnettes sont octogonaux, excepté ceux qui encadrent la baie axiale.

Tous les supports de l'abside (fig. 17) se terminent par des chapiteaux ornés d'un décor végétal dont le répertoire offre peu de variété. Ceux qui surmontent les colonnes recevant les retombées d'ogives sont recouverts de larges feuilles aux nervures saillantes s'achevant par des crochets peu ouverts et sont disposés en deux rangs alternés. Ils contrastent avec ceux qui terminent les colonnettes, ces derniers étant composés d'épaisses feuilles se recourbant aux angles et se terminant par une tête de crochet encore réduite à une petite masse ronde. Le rang inférieur est occupé par des feuillages à peine ébauchés ou par des feuilles polylobées disposées en quinconce.

Dans la partie supérieure, la lèvre épaisse de la corbeille empiète largement sur la partie concave de l'abaque, laissant apparaître un pan nu. Ces chapiteaux ornés de crochets émanent du registre décoratif du début du XIIIe siècle et offrent de nombreuses similitudes avec ceux qui ornent les parties de la cathédrale de Laon édifiés entre 1180-1185 et 1200 (Clark 1983, p. 54). Il est évident que les chantiers de moindre importance faisaient appel à des artisans qui se cantonnaient, avant tout, à reproduire des formules largement diffusées. Peu enclins à l'innovation, ils devaient avoir recours à des carnets de modèles dont l'existence et la circulation ne sont plus remises en question.

Fig. 18 - Base nord dans l'abside, sur le pan axial (*photo E. Bail-Dhé*)

Fig. 17 - Partie méridionale des baies de l'abside vue depuis le sud-ouest (*photo E. Bail-Dhé*)

Les bases originelles de l'abside ont presque toutes disparu, excepté celles qui reçoivent les supports encadrant le pan axial (fig. 18). En dépit du mauvais état dans lequel elles se trouvent, ces bases sont encore en mesure fournir quelques indices de datation. Une légère scotie sépare le tore supérieur du tore inférieur, souligné par un filet en saillie, celui-ci étant plus aplati. Ce profil indique une solution peu éloignée du schéma utilisé dans certains grands édifices à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe siècle, notamment à Meaux (Seine-et-Marne), Mantes-la-Jolie (Yvelines), Notre-Dame de Paris, Noyon et Laon.

Si, jusqu'en 1175, le tore inférieur demeure assez élevé et d'aspect souvent bulbeux, les bases deviennent, par la suite, moins hautes, passant d'une quinzaine de centimètres de hauteur totale à environ 12 cm, ce qui est le cas dans l'abside de Saint-Sauveur. Cette réduction provient, en autres, de l'écrasement du tore inférieur. Si elles ne sont pas sans rappeler celles du portail occidental, les bases sont ici dénuées de griffes, ce qui tendrait à démontrer qu'elles sont plus récentes. Le sol de l'abside ayant été rehaussé il n'est pas aisé de se rendre compte si le tore inférieur débordait sur le socle, ce qui aurait confirmé l'antériorité des bases du portail de la nef.

La décision de revoûter le chœur entraîna peu de modifications sur l'espace et les volumes. En effet, les retombées des nouvelles voûtes sont situées à la même hauteur que les précédentes puisqu'elles utilisent les tailloirs antérieurs et que les consoles sont situées au même niveau que les tailloirs.

Abstraction faite des voûtes, le chœur est d'une grande homogénéité de parti dont chaque élément, tant architectural qu'ornemental, indiquerait une construction réalisée dans un laps de temps relativement court, au début du XIIIe siècle.

Le transept et l'ancien clocher

Contemporain du chœur, le transept dans son état actuel est le résultat des remaniements effectués au XVIe siècle et des restaurations d'après guerre. Les altérations de la fin du Moyen Âge ne semblent pas avoir transformé la surface au sol initiale qui devait compter une croisée ouvrant, de chaque côté, sur un croisillon. De plan quadrangulaire, ces travées étaient vraisemblablement de dimensions identiques à celles d'aujourd'hui ; il subsiste plusieurs preuves : une ancienne ouverture et des vestiges de peintures.

Avant les restaurations de 1930, une petite porte percée dans l'angle nord-est du bras nord, menait à la tourelle d'escalier qui permettait l'accès aux combles et au clocher. La présence de traces de polychromie qui se distinguent encore sur le revers du mur pignon oriental du bras nord du transept et qui, selon les Monuments Historiques (23), auraient été exécutées au XIVe siècle, pré-dateraient donc les remaniements du XVIe siècle. La partie supérieure du pan de mur nu, au nord de la baie, montre des vestiges de fleurettes, peintes au pochoir en ocre rouge foncé, tandis que l'intrados de la fenêtre est orné de rinceaux, encadrés par un large liseré ocre jaune (fig. 19). Des marques de faux joints, également ocre jaune, sont encore visibles dans la partie médiane de ce pan. Ces peintures offrent de grandes similitudes avec celles qui ornent un certain nombre d'églises rurales du diocèse de Beauvais.

Les piles de la croisée étaient formées d'un noyau quadrangulaire, (fig. 20) une demi-colonne engagée encadrant des colonnettes logées dans les ressauts, supports recevant chacun les différentes retombées. Ces piliers à ressauts soutenaient vraisemblablement un clocher aujourd'hui disparu et dont aucune trace n'est plus visible, tant dans

(23) - Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine : cote 0081/002/0120

Fig. 19 - Traces de polychromie dans le bras nord du transept du XIIIe siècle, sur le mur pignon oriental (*photo E. Bail-Dhé*)

Fig. 20 - Croisée du transept du XIIIe siècle vue depuis le sud-ouest (*photo E. Bail-Dhé*)

Fig. 21 - Vue de la nef depuis le sud-est (*photo E. Bail-Dhé*)

les parties inférieures que dans les combles. Son architecture n'est connue qu'à travers d'anciennes gravures (24) dont l'exactitude est cependant sujette à caution.

Les deux vues générales de Coucy-le-Château depuis le sud-ouest indiquent clairement la présence d'une église coiffée à la croisée du transept d'un clocher surmonté d'une flèche. La position de l'édifice semble indiquer qu'il s'agit de Saint-

(24) - Reproduction numérisée transmise par l'AMVCC de la gravure de Pavis (dessin) et Picquenot (gravure) *Coucy-le-Château* avec la légende suivante *Pavis (dessin) et Picquenot (gravure) extrait du livre "Essai sur la musique moderne et ancienne", t. II, p. 235* ; et d'une carte postale représentant la vue générale de Coucy exécutée par Peeter Johan, intitulée *Vue générale des fortifications de la ville de Coucy vers 1600*. Gravure extraite de l'ouvrage de Dom Du Plessis.

Sauveur. Or sur l'estampe de Peeter Johan (25), mention est faite au-dessus de l'édifice du vocable Saint-François. En revanche, la gravure tirée de l'ouvrage de Dom Du Plessis légende cet édifice comme étant l'église Saint-Sauveur. Mais qu'il s'agisse de Saint-François ou de Saint-Sauveur, le bâtiment était doté d'un clocher vraisemblablement édifié dans le premier tiers du XIIIe siècle, après que le conflit entre l'abbé de Nogent-sous-Coucy et la paroisse de Saint-Sauveur ait été réglé. Sa disparition n'est pas documentée et la structure demeure, à ce jour, totalement inconnue.

L'ÉDIFICE À PARTIR DE LA FIN DU MOYEN ÂGE

Les XIVe et XVe siècles ne semblent pas avoir apporté de modifications significatives dans l'architecture du bâtiment, alors que la nef est radicalement transformée et le transept largement modifié au XVIe siècle (fig. 21).

LA TROISIÈME CAMPAGNE DE CONSTRUCTION

M. Melville, qui aurait eu accès à un ancien manuscrit (Melville 1854, p. 4), écrit que « l'église est en partie reconstruite en 1543 ». Il est regrettable que l'auteur n'ait pas été plus précis au sujet de ce document dont l'existence demeure hypothétique. Les raisons et les conditions qui ont entouré la reconstruction de la nef demeurent donc une énigme. Les données architecturales et stylistiques de cette partie du bâtiment sont néanmoins suffisamment éloquentes pour que cette date ne soit pas contestée, d'autant qu'il semble que les restaurateurs ont été relativement fidèles à la structure préexistante.

La configuration de la nef précédente, exception faite de la façade du vaisseau central, n'est plus discernable, mais le vaste ensemble qui l'a remplacée a vraisemblablement été édifié sur les fondations antérieures. À l'instar du style en vigueur aux XVe et XVIe siècles, la nef est transformée en ce qu'il est coutume d'appeler une église halle, c'est-à-dire un édifice comportant trois vaisseaux semblables ou presque.

En plan, la nef est constituée d'un vaisseau central flanqué, au nord comme au sud, d'un collatéral de dimensions identiques. Les trois vaisseaux s'étirent sur deux travées doubles. Des supports sont formés aux temps forts de demi colonnes entre lesquelles s'intercalent des demi-colonnettes et, aux temps faibles, de piles ondulées de moindre épaisseur.

(25) - Cette estampe, datée de 1861, a été retouchée par Raynard Ovide qui a pris vraisemblablement quelques libertés.

Fig. 22 - L'édifice vu du côté septentrional (*photo E. Bail-Dhé*)

Les trois nefs sont prolongées par un transept constitué de trois travées simples, une croisée et deux bras qui viennent s'accoler au transept précédent, et dont les volumes sont clairement discernables à l'extérieur (fig. 22) par les toitures des bras, perpendiculaires à l'axe de l'édifice, à l'instar de celles du transept du XIIIe siècle. Cette formule de double transept apparaît dès cette époque dans la région de Reims, notamment aux églises de Cernay-lès-Reims et de Damery (Marne) avant de se répandre dans la région de Troyes, dans l'Aisne, à Missy-sur-Aisne et Fère-en-Tardenois. Greffer un transept contre un autre édifié antérieurement, n'est pas particulier à Saint-Sauveur. À Damery, par exemple, l'édifice est doté d'un transept roman précédé d'un transept gothique.

Cette juxtaposition de structures identiques ne traduit pas une volonté de reconstruire les anciennes parties orientales, restées à l'état de projet faute de moyens financiers. Il s'agit plutôt d'un phénomène de mode.

Ces églises halles, dotées en général de vaisseaux latéraux plus larges que dans les édifices de plan basilical, permettent d'accueillir un plus grand nombre de fidèles à proximité de l'autel. Les maîtres d'œuvre du gothique flamboyant continuèrent la tradition de l'époque précédente, en dégageant encore plus les intérieurs et en dilatant considérablement les volumes.

Le vaisseau central de la nef ouvre amplement sur les collatéraux par l'intermédiaire de hautes arcades montant jusqu'aux voûtes, tandis que dans le transept les arcs sont séparés du couvrement par un pan de mur nu (fig. 29). La prépondérance des vides sur les pleins restreint le cloisonnement de l'espace dont les limites sont matérialisées uniquement par les murs gouttereaux des vaisseaux latéraux.

L'éclairage est assuré par d'étroites baies d'une grande sobriété, sans remplage, animant chacun des

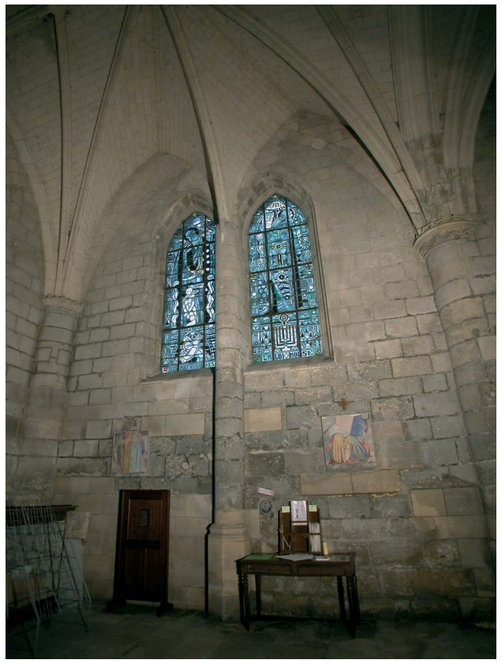

Fig. 23 - Première travée nord de la nef (*photo E. Bail-Dhé*)

demi-pans des travées. Établies de part et d'autre de la retombée médiane (fig. 23), ces ouvertures n'occupent que la moitié de la largeur, laissant latéralement un large pan de mur plein. Le maître d'œuvre a ainsi voulu souligner l'unité des volumes des travées doubles, en correspondance avec la voûté étoilée afin de donner l'illusion d'une seule et unique travée. La seconde travée septentrionale montre un percement différent, conséquence d'une reconstruction effectuée après la disparition de chapelles latérales.

N'étant éclairée que par les fenêtres des collatéraux, la nef demeure dans la pénombre, marquant ainsi un fort contraste avec le sanctuaire abondamment éclairé par les grandes baies de l'abside. Les nefs à éclairage indirect perpétuent une tradition très ancienne qui répond à des contingences matérielles très adaptées à des églises paroissiales.

La construction en était relativement simple et ne nécessitait pas de techniques savantes. Les maîtres d'œuvre avaient compris qu'en donnant une hauteur identique ou presque à chacun des vaisseaux, les voûtes des latéraux pouvaient épauler celles du vaisseau central. Ils faisaient ainsi l'économie d'arcs-boutants, le contre-butement étant assuré par les contreforts qui répondaient, à l'extérieur, aux doubleaux principaux séparant chacune des travées.

Fig. 24 - Pierres d'attentes et arrachements de chapelles disparues sur le flanc nord de la nef (*photo E. Bail-Dhé*)

Fig. 25 - Détails des vestiges d'une chapelle disparue sur le flanc nord de la nef (*photo E. Bail-Dhé*)

Ce type de construction était très répandu au XVIe siècle en Flandres, en Champagne et en Picardie. Une centaine d'églises halles, construites aux XVe et XVIe siècles ont été recensées par Eugène Lefèvre Pontalis dans la seule région de Picardie (Lefèvre-Pontalis 1922, p. 294-295), où elles étaient tantôt lambrissées, comme à Saint-Leu d'Amiens (Somme), tantôt voûtées d'ogives comme à Bulles (Oise) et à Coucy-le-Château. Parti architectural fréquemment utilisé dans les édifices paroissiaux au XVIe siècle, la formule d'église-halle pourrait également être interprétée comme la transposition architecturale de la pensée mystique inhérente à la fin du Moyen Âge, qui exprimait dans la pierre l'opposition entre la lumière divine, matérialisée par les grandes ouvertures du chœur (26) magnifiant la partie sacrée de l'église et la pénombre « humaine » de la nef.

C'est au cours de cette campagne que la décision est prise de revoûter le chœur et le transept. L'ancienne couverture devait être très endommagée car ces réparations sont onéreuses

(26) - Ceci est plus particulièrement frappant dans les édifices homogènes.

et, une simple mise au goût du jour ne pouvait justifier de telles dépenses. Les supports de la croisée reçoivent alors de nouveaux chapiteaux dont le vocabulaire ornemental contraste avec la sobriété de ceux de la campagne de construction précédente. Un exubérant décor végétal couvre entièrement les corbeilles des chapiteaux, formant une frise qui court autour des supports à l'exception des faces regardant vers la nef qui en sont démunies, comme le sont des autres supports des parties occidentales. Quelques petits animaux, une tête grimaçante, un buste masculin, ont été habilement intercalés par le sculpteur dans ce bel ensemble décoratif qui sera examiné en détail dans une publication ultérieure.

Durant cette phase de construction, deux chapelles sont édifiées sur le flanc de la seconde travée du bas-côté nord de la nef (fig. 24). Dans les rares archives existant encore, il est fait mention de ces deux chapelles, l'une dédiée à saint Louis et l'autre à saint Roch. Aucune autre précision n'atteste, par contre, l'origine et la date de fondation de ces chapelles qui existaient toujours aux XVIIe et XVIIIe siècles.

En août 1669, un procès-verbal précise que « de temps immémorial, les procureurs, huissiers et sergents du bailliage de Coucy, étaient en possession, la veille et le jour de la fête de saint Louis, de faire faire le service de la fête, en une chapelle particulière de Saint-Louis de l'église de Saint-Sauveur de Coucy » (Combier 1874, p. 321), un fait dont l'usage, stipule Lemoine, agent du domaine de Coucy, existait depuis plus de 60 ans. Selon un acte de décès du 9 mai 1788 (27), a lieu dans le cimetière près du mur « contre lequel se trouve placée, en dedans l'église, la chapelle de Saint-Louis », l'inhumation de Marie-Thérèse Jorien, (femme de Jacques Férel) « descendante des fondateurs de laditte chapelle ».

La chapelle Saint-Roch est mentionnée dans un acte du 16 décembre 16**75** (28) faisant état du « décès de François Lefèbvre, (âgé de 15 ans, fils de François Lefebvre, écuyer), inhumé dans la chapelle de Saint-Roch fondée en l'église de Coucy ». Une quittance confirme les honoraires perçus en septembre 1782, par M. Flamand, curé de Saint-Sauveur, pour une fondation dans cette chapelle. D'après des registres (29) la nomination des procureurs de diverses confréries dont celle de saint Roch a lieu en novembre 1647 (saint Sébastien, saint Roch, sainte Anne, les Trépassés). Était-elle à l'origine de la fondation de la chapelle. Aucune précision n'a pu être apportée à ce jour.

(27) - ADA - GG 12 - 1781–1790 : Actes des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Sauveur de Coucy – registre in 4°, 185 feuillets papier.

(28) - ADA, Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790, série E supplémentaire, canton de Coucy-le-Château GG1.

La présence de certains vestiges (fig. 25) a, néanmoins, permis de restituer partiellement l'état initial de ces chapelles. Profondes d'une travée chacune, et séparées par un arc doubleau, elles ouvraient sur le collatéral par deux arcades. Les marques d'arrachement, toujours visibles à l'extérieur (fig. 24), confirment qu'elles étaient recouvertes de voûtes dont les nervures retombaient, par pénétration, dans des piliers ondulés, un type de support largement employé dans l'architecture gothique flamboyante. La première chapelle était éclairée, à l'ouest, par une baie, ce que montrent les vestiges de la partie inférieure des colonnettes qui encadraient l'ouverture. On peut encore distinguer la feuillure dans laquelle venait se loger le vitrage. Les chapelles devaient être éclairées par d'autres baies mais il n'en subsiste aucune trace. Le profil des petites bases ainsi que le style ondulé des piliers sont caractéristiques de l'architecture gothique flamboyante tendant, ainsi, à confirmer que ces chapelles étaient contemporaines de la nef dont la construction porte, indéniablement, toutes les caractéristiques architecturales et stylistiques de la première moitié du XVIe siècle.

LES DERNIERS TEMPS DE L'ÉDIFICE ET SA RECONSTRUCTION APRÈS GUERRE

Au XVIIe siècle, l'édifice souffre d'un manque d'entretien (30), et ce n'est qu'au XVIIIe siècle que certaines réfections sont entreprises. La colonne médiane située à l'entrée des chapelles est remplacée par un pilier dont la facture classique s'accorde parfaitement avec le style de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle, mais que les architectes d'après guerre n'ont pas jugé bon de reproduire (fig. 26 et 27) .

Dès milieu du XIXe siècle, la façade occidentale montre de nombreux signes de détérioration (31). Des démarches sont entreprises en 1890, pour obtenir les crédits et les autorisations nécessaires, et ce n'est que six ans plus tard que les travaux seront entrepris. L'inspecteur général des Monuments

(29) - ADA BB1 : Registre in 4°, 275 feuillets, papier 1635-1676.

(30) - ADA - Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790 : Série E supplément – canton de Coucy-le-Château.

(31) - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine document 0081/0002/0119 : traité de gré à gré, daté du 24 août 1894, pour la réfection du portail signé par L.A. Frayon, entrepreneur de maçonnerie résidant à Coucy-le-Château, qui s'engage, sous la direction de L. Gautier, architecte à Laon, à exécuter des travaux de réfection du portail dont le devis a été dressé par l'architecte des Beaux-Arts et approuvé le 1er août 1894.

Fig. 26 - État de la nef , vue depuis le nord-est, à la fin de la guerre de 1914-1918. À droite, le pilier de facture classique (*Archives des MH, cote sap 01-mh08627-v*)

Fig. 27 - Mur de séparation provisoire élevé lorsque l'église fut rendue au culte après la Première Guerre mondiale (*photo Archive des MH, cote sap 01-mh086226-v*)

Historiques, M. Boeswillwald, avait informé la Commission des Monuments Historiques que la municipalité, ayant décidé de refaire entièrement la rue de l'église (32), voulait « *procéder en même temps aux réparations de la façade occidentale* ». L'inspecteur général avait déjà dressé un rapport en juin 1891 dans lequel il soulignait que cette façade « *depuis longtemps en très mauvais état* » nécessitait des travaux d'urgence. Il précisait - que certaines assises étaient rongées, que les *archivoltes du portail principal étaient en parties détruites* et que *le rejointement de cette façade était à refaire*. Des travaux sont alors effectués, principalement sur le portail central. L'embellissement sera de courte durée, car en 1917 l'église est gravement endommagée par les forces d'occupation (fig. 26 et 27).

(32) - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine document 0081/0002/0119 : rapport daté du 16 juillet 1897.

(33) - Article 12 de la Loi du 17 avril 1919, dite « loi sur la réparation des dommages causés par les faits de guerre ».

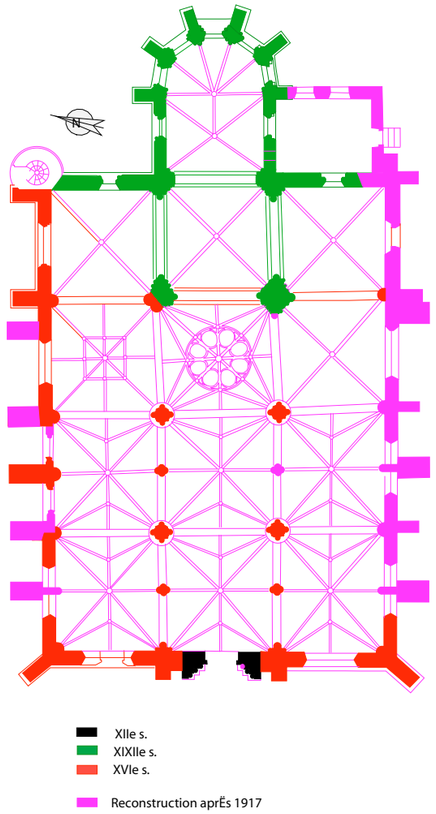

Fig. 28 - Saint-Sauveur de Coucy-le-Château (Aisne). Reconstitution de l'état après 1930 (*E. Bail-Dhé, d'après J. Trouvelot ; sans échelle*)

Après la fin des hostilités, une commission spéciale est instituée (33) par le Gouvernement sur la nécessité de créer un fonds spécial en vue d'obtenir *réparation des dommages causés par les faits de la guerre*. Afin de rendre l'édifice à l'exercice du culte, l'administration des Beaux-Arts entreprend, immédiatement après la guerre, de remettre provisoirement en état le chœur et le transept du XIIIe siècle. Un rapport est présenté en mars 1921 par A. Brunet, architecte en chef des Monuments Historiques, sur les travaux devant être entrepris (34).

Le programme prévoit des travaux de déblaiement, le *rangement méthodique des anciens matériaux, la reprise des maçonneries du chœur, du transept, la construction de nouveaux combles sur le chevet et le transept avec le remploi des bois de charpente utilisables* ainsi que *l'établissement d'un mur séparatif en vue de rendre la partie orientale au culte*. Les travaux, alors

(34) - Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine document 0081/0002/0119.

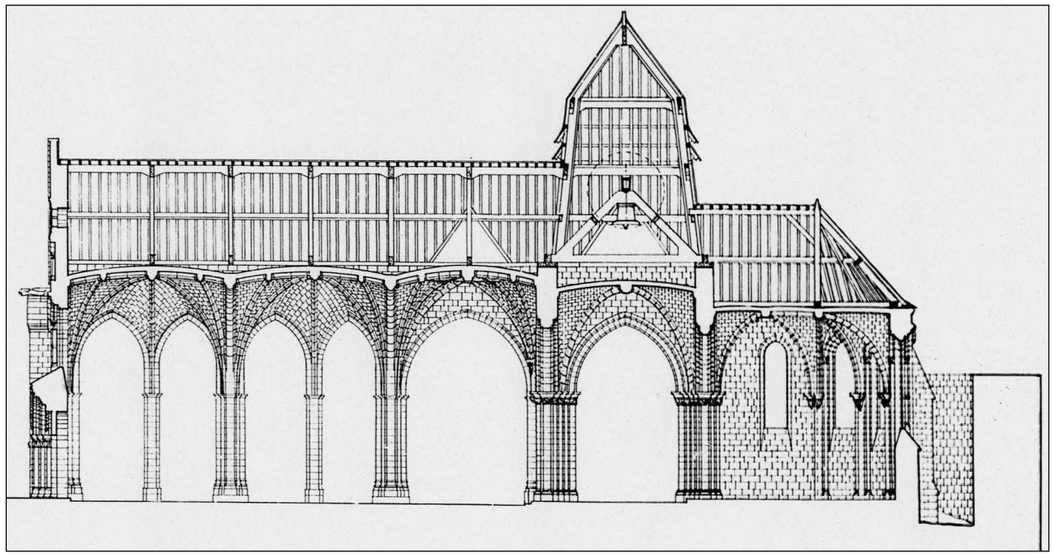

Fig. 29 - Coupe longitudinale de l'église (*J. Trouvelot, architecte des M.H*)

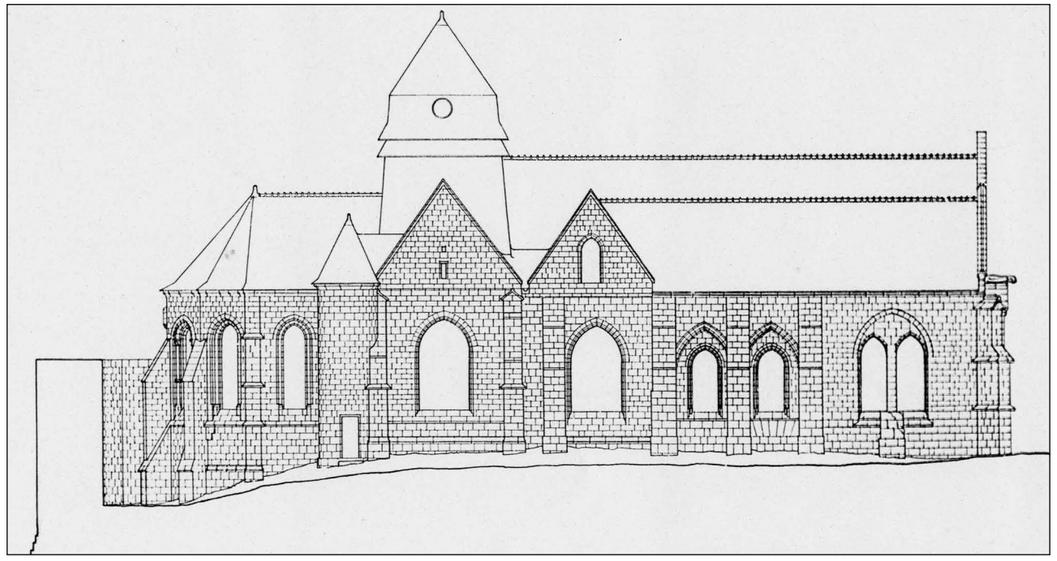

Fig. 30 - Élévation du côté septentrional de l'église (*J. Trouvelot, architecte des M H*)

quantifiés (35), prévoient aussi de restaurer la voûte de la croisée du transept du XIIIe siècle et de procéder au *brossage des voûtes du chœur pour faire disparaître les vieilles peintures* (dont il n'existe malheureusement aucun relevé), *et les traces d'anciens badigeons*.

En 1930, la Commission sur les réparations des dommages de guerre demande que l'église soit rétablie dans son état antérieur (36). Les travaux seront exécutés avec les fonds mis à disposition par la *Coopérative des Églises dévastées* selon un projet établi par J. Trouvelot, l'architecte en chef des Monuments Historiques (fig. 28). Le mémoire de travaux, (37) donne un descriptif, augmenté de nombreux relevés, des diverses réparations entreprises (fig. 29). La sacristie qui avait été entièrement détruite sera

(35) - Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine document 0081/0002/0119 – Mémoire de travaux de maçonnerie sous la direction de A. Brunet et J. Trouvelot, Architectes en Chef, et M. Lapeyre, Architecte Inspecteur daté de 1926.

(36) - Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine document 0081/0002/0119.

(37) - Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine document 0081/0002/0119 – Descriptif des travaux - juillet 1930.

reconstruite et l'accès antérieur, qui ouvrait sur le bras sud du transept sera obturé. Un nouvel accès sera ouvert sur le chœur. La tourelle d'escalier qui menait aux combles étant trop endommagée, les architectes préfèrent la reconstruire (fig. 30). Ils condamnent l'ouverture précédente qui était située dans l'angle nord est du bras nord du transept, l'entrée se faisant désormais par une porte extérieure. La nef, les collatéraux et le transept du XVIe siècle sont reconstruits en respectant le plus fidèlement possible leur état d'origine.

CONCLUSION

Située à l'extrémité orientale de la ville, l'église Saint-Sauveur de Coucy-le-Château a été construite vers le milieu du XIIe siècle pour, vraisemblablement, répondre aux besoins d'une population grandissante. La configuration initiale de ce premier bâtiment demeure inconnue tant dans les sources que dans la structure architecturale, à l'exception d'une partie de la façade occidentale, seul vestige de cette première campagne.

Les références stylistiques semblent indiquer que le constructeur a puisé plus particulièrement dans le répertoire du grand chantier voisin de la cathédrale de Noyon, distant d'environ une vingtaine de kilomètres. Les sculptures des chapiteaux, probablement réalisées par un artisan local, émanent d'un registre propre au début de l'architecture gothique et qui se retrouve dans un grand nombre d'édifices, aussi bien localement que dans les diocèses voisins. Ce n'est pas surprenant, car il est désormais acquis que des carnets de dessins circulaient d'un chantier à un autre.

Un demi-siècle plus tard, elle devient église paroissiale, et ce nouveau statut exige des transformations. Une deuxième campagne de travaux s'engage, durant laquelle les parties orientales sont reconstruites, et c'est vers la cathédrale de Laon que le nouveau maître d'œuvre va chercher ses références stylistiques. Il est, en revanche, fort probable que la nef précédente a été conservée dans son intégralité.

Trois siècles plus tard, alors qu'une période de paix s'instaure, s'engage une troisième phase de construction. Les différents conflits qu'avait connus cette région avaient été préjudiciables à l'architecture religieuse, et de nombreuses églises rurales avaient été endommagées. À la fin du XVe siècle, l'ensemble de la Picardie reconnaissant l'autorité royale en la personne de Louis XI, le calme revient et de nombreux chantiers sont ouverts. Les édifices sont restaurés, d'autres agrandis, et certains entièrement reconstruits.

C'est alors que l'ancienne nef de Saint-Sauveur est remplacée par une nouvelle structure : l'église halle. Cette formule fort ancienne a pris ses lettres de noblesse au XVe siècle et au XVIe siècle, époque qui l'a consacrée comme la mieux adaptée aux besoins d'une église paroissiale (Thiebaut 2005). Empreinte des caractéristiques de l'architecture gothique flamboyante, l'église-halle convenait parfaitement aux besoins liturgiques d'une église paroissiale et reflétait la piété de cette époque.

Détruit en grande partie pendant la Première Guerre mondiale, l'édifice est relevé de ses ruines et retrouve, grâce à des réfections relativement fidèles, l'aspect général qu'il présentait avant sa destruction.

DOCUMENTS

SOURCES IMPRIMÉES

Archives départementales de l'Aisne

- GG 1 : Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790, série E supplémentaire, canton de Coucy-le-Château.
- GG 12 : 1781–1790 : Actes des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Sauveur de Coucy ; registre in 4°, 185 feuillets papier.
- GG 14 : liasse deux pièces, papier (1730-1784), fabrique de l'église.
- G 403 : Biens et revenus du prieuré de Saint-Rémy (1726 à 1728).
- G 404 : comptes des biens fonciers du prieuré de Saint-Rémy (1724 – 1756).
- G 405 : comptes de fabrique du prieuré de la Madeleine (1728).
- G 1337 – Comptes de la fabrique de l'église : revenus, biens fonciers, baux, cens.
- BB 1 : Registre in 4°, 275 feuillets, papier 1635-1676.
- BB 2 : Registre in 4°, (1676 – 1726).
- 41 J 5 : Fabrique de l'église Saint-Sauveur de Coucy-le-Château (1727-1809).

LONGNON Augustin (1907) - *Pouillés de la Province de Reims*, 2 vol., Imprimerie nationale, Paris.

SOUCHON J. (1901) - *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Aisne, Archives civiles, série E supplément*, t. V, *Canton de Coucy-le-Château*, Laon, Imprimerie du Journal de l'Aisne.

Ministère de la culture, direction du patrimoine, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine - Paris

- Travaux de restaurations, de réfections, correspondances, règlement de comptes, devis, rapports de la Commissions des Monuments Historiques, plans, coupes, élévations, minutes cotées avec détails, photographies – cotes : 0081/002/0049 ; 0081/002/0119 à 0122 ; 0082/002/1009 ; 0082/002/2015 ; 1996/025/0018 ; 1996/096/ ; 1998/009/2015 ; 1998/009/1009 ; 1998/010/0026 ; 1999/034/0025.

Direction régionale des Affaires culturelles, Service de la documentation, Amiens

- Fiche des campagnes de travaux (1890 – 1934).

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

- Fonds documentaire de l'AMVCC (*Association pour la mise en valeur de Coucy-le-Château*).

- Estampe de Peeter Johan (1861) reproduite sur une carte postale.

- BOESWILLWALD Émile (1815-1896), aquarelle de la façade occidentale.

- DURAND André, dessin de la façade occidentale de l'église de Coucy.

- LEPINOIS chevalier de (1846), *Souvenirs de Coucy*, dessins lithographiés par M. de Lepinois, père et Madame Anna de Lépinois accompagnés d'un texte historique et descriptif, Coucy : M. le chevalier de Lépinois, Paris, Engelmann, 1834.

- Reproduction numérisée de la gravure de Pavis (dessin) et Picquenot (gravure) *Coucy-le-Château* avec la légende suivante « Pavis (dessin) et Picquenot (gravure) extrait du livre *Essai sur la musique moderne et ancienne*, t. II, p. 235 » ; et d'une carte postale représentant la vue générale de Coucy exécutée par Peeter Johan, intitulée V*ue générale des fortifications de la ville de Coucy vers 1600* ; gravure extraite de l'ouvrage de Dom du Plessis.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

- Cliché de Félix Martin-Sabon, cote 049387 ref 4808 *CMNMH*.
- Cliché de Félix Martin-Sabon, cote 0493388 ref. PA00115618.

Archives Départementales de l'Aisne

- Cote 8 Fi, Fonds Amédée Piette, 1772 – dessins de la façade occidentale de l'église et des fonds baptismaux.

- Cote 7 Fi, Fonds Joachim Malezieux, 1886 – dessins des fonts baptismaux et détails du portail occidental de l'église.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

BONY Jean (1936) - « La collégiale de Mantes », dans *Congrès Archéologique de France – Mantes*, Session CIV, Paris, SFA, p. 163–220.

CLARK W. William (1983) - *Laon Cathedral. Architecture (1)* Harvey Miller, Londres.

CLARK W. William (1987) - *Laon Cathedral. Architecture (2) : The Aesthetics of Space, Plan and Structure*, Harvey Miller, Londres.

COMBIER M. (1874) - *Étude sur le bailliage de Vermandois et siège présidial de Laon*, Paris, E. Leroux, 745 p.

DUMAS (1971) - *Guide des archives de l'Aisne*, Laon.

ENAUD François (1978) – *Coucy*, Paris, CNMHS, coll. « Petites notes sur les grands édifices », 84 p.

ENLART Camille (1902) - *Manuel d'architecture religieuse*, t. 1, Picard, Paris, 816 p.

FLEURY Édouard (1877-1882) - *Antiquités et Monuments du département de l'Aisne*, Paris, J. Claye, 4 vol., 1877-1882.

FOSSIER Robert (1968) - *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, Paris, Louvain, B. Nauwelaerts, 2 vol., 828 p.

JALABERT Denise (1932) - « La flore gothique, ses origines, son évolution du XIIe au XVe siècles », dans *Bulletin Monumental*, Paris.

LEFEVRE PONTALIS Eugène (1922) – « Les nefs sans fenêtres dans les églises romanes et gothiques » dans *Bulletin Monumental*, t. 81, Paris, Société Française d'Archéologie, p. 257 – 309.

MELLEVILLE Maximilien (1848) - *Le château de Coucy, notice historique et archéologique, extrait de l'histoire de cette ville*, 1e édition, Coucy, 2e éd., Laon, Éd. Journal de l'Aisne.

MELLEVILLE Maximilien (1865) - *Dictionnaire historique du département de l'Aisne*, 2 t., Laon, Chez l'auteur, 1865, Paris, Office d'édition du livre d'histoire, rééd. offset, Coll. « Monographies des villes et villages », 1996.

PLAGNIEUX Philippe (2000) - « L'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés et les débuts de l'architecture gothique » dans *Bulletin Monumental*, t. 158-1, Paris, Société Française d'Archéologie, 86 p.

SANDRON Dany (2001) - *Picardie gothique. Autour de Laon et Soissons : les édifices religieux*, Paris, Picard, 446 p.

SARS Comte Maxime de (1931) - *Le Laonnois féodal*, 5 tomes, tome IV, *Comté d'Anizy, Marquisat de Coucy, Comté de Roucy, mouvances diverses*, réédition Paris, Office du livre d'histoire, 1997 (Collection Monographies des villes et villages de France).

SEYMOUR Charles (1975) - *La cathédrale Notre-Dame de Noyon au XIIe siècle*, Droz, Genève, 135 p.

THIEBAUT Jacques (2002) – « Les Hallenkerken de la Flandres Maritime française et leur place dans l'architecture religieuse médiévale », dans *Flandria Maritima*, I, p. 13-31.

THIEBAUT Jacques (2005) - « Notes dactylographiées », extrait de *Le Nord gothique,* à paraître en 2005, Paris, Picard.

TIMBERT Arnaud (2003) – « Précisions sur l'évolution de la base attique durant le XIIe siècle en Ile-de-France », *Revue archéologique de Picarde,* n° 3/4, Amiens, p. 91-101.

TIMBERT Arnaud (à paraître) - « Technique et esthétique de la bague dans l'architecture gothique du Nord de la France au XIIe siècle », *Archéologie médiévale*, n° 35, Caen.

TOUZET Valérie (s. d.) - *Notre-Dame de Nogent-sous-Coucy. La vie d'une abbaye bénédictine sous l'Ancien Régime*, inédit, 14 p.

TOUZET Valérie (s. d.) - *Les abbés de Nogent et le sire de Coucy ou quatre siècles de relations entre une abbaye bénédictine et un grand feudataire du royaume (1059-1397)*, dactylographié, 14 p.

TOUZET Valérie (s. d.) - *Chronicon de Nogento subtus Cociacum 1665*, transcription partielle du manuscrit original déposé aux Archives départementales de l'Aisne (cote : H 325), inédit, 37 p.

TOUZET Valérie (1999) - « L'abbaye de Nogent et les sires de Coucy : trois siècles de relations entre une abbaye bénédictine et de puissants barons picards (1059-1397) », dans *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne*, t. XLIV, p. 5-23.

VERMAND Dominique (1987) – « La cathédrale Notre-Dame de Senlis au XIIe siècle, étude historique et monumentale », dans *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Senlis*, Senlis, SHAS.

OUVRAGES CONCERNANT L'ÉGLISE DE COUCY-LE-CHÂTEAU

CARON Jules (1889) - *Notices Historique sur le Château Fort de Coucy augmentée de la description du château au XVe siècle du poète d'Astesan et de la notice sur les sires de Coucy du sieur Jovet*, Chauny, E. Trouvé, Imp. Edmond Trouvé, 80 p ; doc. pdf téléchargé sur le site bnf.gallica.

DUFOUR Chanoine Étienne (1910) - *Coucy-le-Château et ses environs*, Soissons, Imp. G. Nougarède.

DU PLESSIS Dom Toussaint (1728) - *Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy ; avec des notes ou dissertations et les pièces justificatives*, Paris, chez François Babuty.

LEFEVRE-PONTALIS Eugène (1909) – *Le château de Coucy*, Paris, Ed. Henri Laurens, Coll. « Petites monographies des grands édifices de la France », 1928, (Édition reprise, revue et annotée de l'édition originale de 1909).

L'EPINOIS Chevalier E. de (1858), *Histoire de la ville et des sires de Coucy*, Paris, Dumoulin et De Rois -Adam, Coucy, Aux Ruines, 392 p.

LONGNON Auguste (1907-1908) – *Pouillés de la province de Reims*. t. 1, (recueil des historiens de la France, Pouillés, VI, 2), Paris, 1907-1808, 1066 p.

MATTON Auguste (1885) - *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Aisne. Archives ecclésiastiques*, séries G et H, t. 3. Laon, Imp. Cortilliot, 262 p.

MATTON Auguste (1871) - *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imp. Nat., 364 p.

MELLEVILLE Maximilien (1848) - *Histoire de la ville et des sires de Coucy-le-Château*, Laon, imp. Journal de l'Aisne.

MOREAU Jules (1871) - *Notice sur les sires de Coucy d'après les documents originaux*, 2e édition, Chauny, Jules Moreau imprimeur.

SOUCHON J. (1901) - *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Aisne, Archives civiles*, Série E supplément, t. 5, *Canton de Coucy-le-Château*, Laon, Imp. Journal de l'Aisne.